



délibération :
AEP_2024_2_1

L' an deux mille vingt quatre, le jeudi 23 mai à 10 h 00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire à la Salle Jean Tabarant à Doyet, sous la présidence de Monsieur COURTAUD Guy, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 92

Date de convocation du : 15 Mai 2024

Présents : 57

Titulaires : Monsieur AGEORGES William, Monsieur AUCOUTURIER Rémi, Monsieur AZEVEDO Fernando, Monsieur CAILLOT Jean-Pierre, Monsieur CHAUDEY Jean-Pierre, Monsieur CLEMENT Pascal, Monsieur CLEMENT Patrick, Monsieur CLUZEL Emmanuel, Monsieur COGNET Jean, Monsieur COURTAUD Guy, Madame DELEAU-PERRAUD Chantal, Monsieur DEPRAS Bruno, Monsieur DEPRESLE Sylvain, Monsieur DESCLOUX David, Monsieur DHOME Jean-Luc, Monsieur DUCHALET Jérôme, Madame DUFFAULT Michèle, Monsieur FABRE Guy, Monsieur FAURE Pascal, Monsieur FERRAGU Roland, Madame FOSSE Florence, Monsieur GAUDIN Yves, Monsieur GIRAUD Eric, Monsieur GOJARD Pierre, Monsieur GUERIN Jean-Pierre, Madame GUILLAUMIN Evelyne, Monsieur IMBERT Didier, Monsieur JARDOUX Gérard, Madame LACHASSAGNE Geneviève, Monsieur LAFOUCRIERE Sylvain, Monsieur LAMOINE Jean-Paul, Monsieur LAURENT Jean-Pierre, Monsieur LOT Pascal, Monsieur MANOURY Emile, Madame MASSON Mélanie, Monsieur MELIN Jacky, Madame MELOUX Brigitte, Madame MERCIER Sylvie, Monsieur MICHARD Frédéric, Monsieur MONGEAT Gérard, Monsieur MONTGIRAUD Frédéric, Monsieur MOREAU Pierre, Monsieur PINGUET Guy, Madame POIRET PASCALE, Monsieur QUICHON Alain, Monsieur RIVIERE Michel, Madame SAINT-JULIEN Anne, Monsieur TOURAUD Eric, Madame TOUZEAU Christiane, Monsieur VERNADAT Serge, Monsieur CONTAMINE Bernard, Monsieur COLAS Jérôme, Monsieur TARIAN François, Monsieur TOURRET Jean

Votants : 68

Objet : Lissage du tarif de la
consommation d'Eau Potable
2024-2027

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur BERTHOMIER Olivier, Monsieur MARKOWSKI Jean-Louis, Monsieur SIDERE Jérémy

Pouvoirs :

Madame ANDRIOT Sabrina a donné pouvoir à Mr GOJARD Pierre
Monsieur BARDY Jean-Pierre a donné pouvoir à Mr TOURRET Jean
Monsieur BAYET Claude a donné pouvoir à Mr SIDERE Jeremy
Madame BIDEZ Isabelle a donné pouvoir à Mme MASSON Mélanie
Madame BOUGEROL Maryse a donné pouvoir à Mr AZEVEDO Fernando
Madame BUREAU Ghislaine a donné pouvoir à Mr CLEMENT Pascal
Monsieur CASTAGNE Michel a donné pouvoir à Mr JARDOUX Gérard
Monsieur CHABOT Pascal a donné pouvoir à Mr FABRE Guy
Madame JARRAUD Magalie a donné pouvoir à Mr MOREAU Pierre
Monsieur POMMEREUL Sébastien a donné pouvoir à Mr MICHARD Frédéric
Monsieur CHARVERON PHILIPPE a donné pouvoir à Mr GAUDIN Yves

Absent(s) : Madame ANDRIOT Sabrina, Monsieur AUTOURDE Eric, Monsieur BARDY Jean-Pierre, Madame BAUDOIX Christine, Monsieur BAYET Claude, Monsieur BIDAUD Michel, Madame BIDEZ Isabelle, Madame BLANCHET Elisabeth, Monsieur BODARD Christophe, Madame BOUBAT Isabelle, Madame BOUGEROL Maryse, Madame BUREAU Ghislaine, Monsieur CASTAGNE Michel, Monsieur CHABOT Pascal, Madame CHAMPOMIER Catherine, Monsieur CLAUDON Pascal, Monsieur CODRON Sébastien, Monsieur COLLINET Daniel, Monsieur DEVEAUX Olivier, Madame DURAND Evelyne, Monsieur FOURNIER Jean-Pierre, Madame FROELHY Joëlle, Madame FRONTZAK Ghislaine, Monsieur GENDRE Nicolas, Madame GERBAULT Guillemette, Monsieur GILBERT Olivier, Monsieur GLOMOT Philippe, Madame GRANDVIERGNE Nathalie, Monsieur GUILLET David, Madame JARRAUD Magalie, Monsieur LESCURAT Maxence, Monsieur PAUPERT Geoffrey, Monsieur POMMEREUL Sébastien, Monsieur PRIAM J-Paul, Monsieur PRIGENT Didier, Madame TOURRET Martine, Monsieur BENOIST Gérard, Monsieur CHARVERON PHILIPPE

Secrétaire de Séance : Madame Michèle DUFFAULT

Envoyé en préfecture le 30/05/2024

Reçu en préfecture le 30/05/2024

Publié le

ID : 003-240300749-20240523-AEP_2024_2_1-DE

M. le Président rappelle le plan d'actions pour la lutte contre l'inflation et la hausse des tarifs de l'énergie qui a été adopté le 09/11/2023

M. le Président indique qu'une des mesures présentées pour augmenter les recettes de fonctionnement est la revalorisation de la redevance d'eau potable calculée en référence au m³ d'eau consommée.

Compte-tenu de la dernière assemblée, des remarques diverses et du non-vote du budget Régie Eau Potable, M. le Président propose de lisser cette revalorisation sur 4 années comme présenté ci-dessous.

M. le Président souligne que le Bureau Syndical s'est réuni préalablement à la réunion du jour et a validé à l'unanimité la mise en œuvre du lissage comme proposé ci-après :



REVALORISATION DE LA REDEVANCE D'EAU POTABLE SUR 4 ANS

Tarif HT/m ³ d'eau consommée en :					
2023	2024		2025	2026	2027
	du 01/01 au 30/06	du 01/07 au 31/12			
2,105 €	3,22 €	1,78 €	2,50 €	2,90 €	3,22 €
2,105 €	Moyenne annuelle = 2,50 €		2,50 €	2,90 €	3,22 €

M. le Président demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur ce tableau. Nombreux échangés interviennent.

Après présentation de ce nouveau tableau, l'assemblée délibérante, à la majorité :

FIXE les tarifs de la redevance comme indiqué dans le second tableau pour les 4 années à venir,



LISSAGE DE LA REDEVANCE D'EAU POTABLE SUR 4 ANS

Tarif HT/m ³ d'eau consommée en :					
2023	2024		2025	2026	2027
	du 01/01 au 30/06	du 01/07 au 31/12			
2,105 €	3,22 €	1,78 €	2,50 €	2,90 €	3,22 €

Prix 2026 et 2027 estimés et donnés à titre d'information et de projection, pourraient être revus en fonction des conditions économiques des exercices à venir

DIT que les tarifs 2026 et 2027 pourront toutefois faire l'objet d'une révision si les conditions économiques, pouvant remettre en cause le bon fonctionnement des services, étaient constatées à travers les exercices budgétaires à venir.

Pour : 44 Contre : 24 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 30/05/2024
Reçu en préfecture le 30/05/2024
Publié le
ID : 003-240300749-20240523-AEP_2024_2_1-DE



Pour extrait conforme,
Le Président,

Doyet, le 14 juin 2024

OBIET : Modification tarifs eau 2024

Madame, Monsieur le Maire,

Par courrier du 05 décembre 2023, pour donner suite au Comité Syndical qui s'était tenu le 09 novembre 2023, je vous informais de la décision du Syndicat de mettre en place un plan de mesures axé sur l'effort collectif et devant permettre notamment, eu connaissance des conditions économiques du moment et en particulier d'une inflation record et imprévisible des tarifs de l'énergie, de continuer à investir durablement dans le renouvellement du réseau d'eau potable.

Une des mesures parmi celles décidées par les élus et impactant chacun de nos foyers était une revalorisation des tarifs de vente d'eau au regard du contexte économique actuel.

Ladite revalorisation des tarifs évoquée à l'époque, pour l'eau consommée en 2024, avait été indiquée sous la forme d'un surcoût mensuel pour un foyer consommant 100 m³/an et était de l'ordre de 9,80 € TTC par mois. Cette valeur mensuelle d'augmentation TTC, base 100 m³, correspondait à une augmentation HT de la redevance par m³ de 1,12 €, passant ainsi de 2.105 €HT/m³ en 2023 à 3.22 €HT/m³ en 2024.

Les nombreux échanges de ces derniers mois ainsi que les conditions économiques et sociales actuelles ont conduit les élus locaux à revenir sur leur choix initial.

Ainsi, lors de la dernière Assemblée Générale du Syndicat Région Minière qui s'est tenue le 23 mai dernier, l'organe délibérant a décidé de fixer les nouveaux tarifs de l'eau consommée en 2024 comme suit :

- Le tarif de l'eau consommée sur la période du 01/01/2024 au 30/06/2024 sera : 3.22€ HT/m³, abonnement non compris.
- Le tarif de l'eau consommée sur la période du 01/07/2024 au 31/12/2024 sera : 1.78€ HT/m³, abonnement non compris.

Cette baisse entrainera inévitablement une diminution des travaux et des investissements du Syndicat sur les 46 communes qu'il dessert.

Par ailleurs, le projet de mettre à disposition des usagers la mensualisation automatique comme nouveau moyen de paiement, à compter du 01 janvier 2025, reste d'actualité.

Comptant sur votre compréhension et votre implication pour relayer ces informations de la meilleure des manières, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président du Syndicat,
Guy COURTAUD**

Syndicat Région Minière - 1 route de Montluçon - 03170 DOYET
Tel : 04-70-07-70-52
Mail : secretariat@regionminiere.fr



